

Séance publique du 18 octobre 2004

Délibération n° 2004-2174

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Ecully

objet : **Quartiers des Sources-du Pérolier et des Cerisiers - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Signature de la convention-cadre 2004-2006 - Programme d'actions 2004**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 septembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

En 2000, la commune d'Ecully a obtenu le classement en contrat de ville, à titre préventif, des quartiers des Sources-du Pérolier et des Cerisiers. Les deux premiers correspondent à un quartier d'habitat social, le troisième à une résidence privée en difficulté.

Depuis la signature de la convention particulière d'application du contrat de ville le 4 octobre 2001, la commune d'Ecully s'est efforcée de rassembler les partenaires institutionnels et les opérateurs locaux autour d'un projet commun : le développement social et urbain des quartiers prioritaires de la commune d'Ecully.

Le projet élaboré en 2002 par la commune d'Ecully consiste à mener à bien, au cours de la période 2004-2006, un projet urbain à taille humaine dans le quartier des Sources-du Pérolier avec les partenaires institutionnels du contrat de ville. Une composante de ce projet urbain prévoit l'amélioration du cadre de vie des quartiers prioritaires de la commune d'Ecully.

Une convention-cadre de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) a été élaborée, à cette fin, en décembre 2003 entre l'Etat, la région Rhône-Alpes, le département du Rhône, la Communauté urbaine, la commune d'Ecully, la Société Lyonnaise pour l'habitat (SLPH) et Axiade Rhône-Alpes.

Plusieurs axes d'intervention ont été déterminés : l'amélioration de la qualité du bâti et de la gestion des espaces extérieurs, le renforcement de la présence humaine, la tranquillité publique et la participation des habitants.

Aujourd'hui, l'enjeu principal pour le quartier des Sources-du Pérolier consiste à engager des opérations de réaménagement et/ou d'adaptation des espaces extérieurs et à organiser des actions de rencontre et de convivialité en faveur des habitants.

La programmation de la GSUP pour 2004 des quartiers des Sources-du Pérolier et des Cerisiers s'inscrit dans la convention-cadre.

Le coût global des opérations définies et retenues par les différents partenaires concernés pour l'année 2004 est estimé à 81 000 € TTC avec un engagement financier pour la Communauté urbaine de 34 000 € nets de taxes.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2004, détaillant le montant prévisionnel de chacune et la répartition financière entre les partenaires est annexé au présent projet de délibération ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2000-5604 en date du 10 juillet 2000 ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - la convention-cadre relative à la gestion sociale et urbaine de proximité de la commune d'Ecully pour les années 2004, 2005 et 2006,

b) - le programme de GSUP pour l'année 2004 tel que présenté en annexe ainsi que le versement de la participation financière de la Communauté urbaine à hauteur totale de 34 000 € nets de taxes aux différents bénéficiaires.

2° - Autorise monsieur le président à signer :

a) - la convention-cadre 2004-2006 de GSUP pour la commune d'Ecully,

b) - les conventions arrêtant les modalités de participations financières entre les différents partenaires pour les opérations engageant la Communauté urbaine.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2004 et 2005 - comptes 657 480, 657 340 et 657 280 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,